

**ECOLE OHEL BAROUCH – 16, rue Anatole France  
94300 VINCENNES  
Tél. 01 43 28 30 37 - Fax : 01 43 27 47 10 –  
e-mail : [ecole@ohel-barouch.fr](mailto:ecole@ohel-barouch.fr)**

Année scolaire 2021-2022

**LISTE DU MATÉRIEL POUR LA MOYENNE SECTION DE MATERNELLE 2**

- Merci de remettre aux maîtresses de hol uniquement, **le jour de la rentrée, une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident** pour l'année scolaire 2021-2022. **Merci de bien lire la notice jointe** .
  - Une fiche administrative avec vos coordonnées vous sera donnée la semaine de la rentrée pour sa mise à jour ; ainsi que la fiche d'autorisations et le récépissé du règlement de l'école .
  - Tous les enfants doivent avoir des chaussures sans lacets (OBLIGATOIRE)
  - Conformément au règlement , les jeans slim sont interdits .
- 
- 1 porte-vues de 160 vues, **vert**
  - 1 chemise **verte** à rabat avec élastique
  - 1 cahier grand format **24 x 32 cm** , 96 pages, feuilles blanches, avec un protège –cahier transparent
  - 2 pochettes de Canson , format A4 , **21 x 29,7cm** ,couleurs vives
  - 2 pochettes de feutres à pointe fine
  - 5 feutres **fins** Velleda pour ardoise
  - 6 bâtons de colle stick UHU
  - 1 petit cahier, 48 pages avec son protège-cahier **transparent**
  - **1 tablier marqué** au nom de l'enfant
  - 1 kippa obligatoire, marquée au nom de l'enfant, (Les casquettes sont réservées pour les sorties !)
  - 1 tsitsit katane
  - 1 **petit** coussin pour le repos
  - 3 boîtes de 150 mouchoirs en papier

**Pour le kodesh :**

- 1 porte-vues de 60 vues de couleur **jaune**
- 1 porte-vues de 120 vues de couleur bleue
- 1 pochette de papier Canson couleurs
- 2 plaquettes de gommettes rondes et multicolores sur plaquettes de diamètre 8 mm .
- 2 plaquettes de gommettes en forme de fleurs

**Vous êtes priés de déposer, à l'école, le matériel ci-dessus, marqué au nom et à la classe de l'enfant, le jeudi 26 août ou vendredi 27 août 2021 .**

**REMARQUES PRATIQUES et IMPORTANTES:**

- Le manteau, la casquette, les gants et la cagoule seront marqués obligatoirement au nom de l'enfant (dans le cas contraire, nous ne serions pas responsables de leurs pertes).

- Pour des raisons pratiques, il est préférable de ne pas mettre aux garçons de pantalons à boutons, de ceinture, ou de bretelles, mais plutôt des pantalons à taille élastique. Il est obligatoire que les enfants aient des chaussures à scratch.

Les sacs à dos sont interdits ainsi que les cartables et les écharpes.

- Aucun objet de valeur ne doit être apporté en classe.

**- Les parents n'ont pas le droit de distribuer les cartes d'invitation dans l'école à 16h45 ou de les donner aux maîtresses.**

**- Les tétines ne sont plus autorisées en moyenne section.**

**- Les denrées apportées à l'école doivent obligatoirement être garanties par une autorité rabbinique reconnue par l'école. (Attention ! Pas de laitages .)**

**Par avance, nous vous remercions de votre participation.**